

Litige avec un concessionnaire

Par Gaelletim, le 07/11/2014 à 11:50

bonjour, suite à l'achat d'un véhicule il y a 3 semaines, j'ai découvert une importante fuite de gazoil et je ne peux plus me servir, j'ai donc rappeler le concessionnaire qui ne veux pas prendre les réparations à ses frais et estime ne devoir que la moitié des réparations, j'ai en même temps découvert que la pompe du lave glace ne fonctionner pas.

A quel recourt ai-je droit?

Que dois-je faire?

Merci a tous ceux qui pourrons m'aider.

Par janus2fr, le 07/11/2014 à 13:49

Bonjour,

Vous ne précisez pas si vous avez acheté ce véhicule à ce concessionnaire ou à un particulier et si vous l'avez acheté d'occasion ou neuf.

Selon ces points, la réponse pourrait varier...